

LES REPRÉSENTANTS DES USAGERS

ILS SONT À VOTRE ÉCOUTE ET PEUVENT VOUS
CONSEILLER ET VOUS AIDER



Qui ?

- Des bénévoles, membres d'une association agréée par le ministère de la Santé
- Mandatés par cette association
- Nommés par le Directeur de l'Agence Régionale de Santé

Quoi ?

- Participer à la Commission Des Usagers
- Veiller au respect des droits des usagers
- Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'accueil des patients et de leurs proches
- Faire entendre la voix de l'utilisateur dans diverses commissions de l'hôpital

Leurs activités

- Etre force de proposition pour améliorer la prise en charge du patient
- Veiller au bon suivi des plaintes et réclamations
- Accompagner les usagers dans leurs démarches en cas de réclamation
- Rencontrer les experts visiteurs de la Haute Autorité de Santé lors des certifications

Contacts

**Vous pouvez demander les coordonnées
téléphoniques à l'accueil de la clinique**

Mme DUGUET (VMEH 33)

jeaninevmeh33@gmail.com

www.ncba.fr/contact

